

**Comment gérer la réception d'un message erroné?**

**AD\_BUC\_11\_Subprocess : Exception métier/opérationnelle**

**Description :**

Le sous-processus administratif « Exception métier/opérationnelle » est utilisé dans une situation où vous recevez un message erroné (ce qui lève une exception dans votre application nationale), un message d'exception devrait être généré et envoyé à l'expéditeur du message erroné afin de l'informer de l'erreur ou des erreurs qui se sont produites.

Il existe 2 cas de figure :

- Les exceptions métier/opérationnelles requérant une intervention immédiate.
- Les exceptions métier/opérationnelles nécessitant un délai d'attente avant d'être levées.

L'existence d'un délai d'attente précédant l'envoi d'une exception opérationnelle se justifie par le fait que le message erroné pourrait être suivi d'un autre message venant rectifier le problème, c'est-à-dire un « évènement de rectification ».

Par exemple : peu après avoir reçu un SED qui n'a pas respecté la séquence attendue, le SED escompté arrive selon la séquence prévue. Par conséquent, le message reçu dans un premier temps suit désormais la séquence attendue (il n'y a plus de décalage de la séquence) et il n'est plus nécessaire de lever une exception métier/opérationnelle.

Les erreurs suivantes requièrent une intervention immédiate :

- la réception d'un SED avec une signature métier invalide ;
- la réception d'un SED/d'une pièce jointe détecté/supprimé (« bloqué ») par le logiciel antimalware.

Les erreurs suivantes nécessitent un délai d'attente :

- la réception d'un SED pour un dossier manquant ;
- la réception la mise à jour d'un SED non existant ;
- la réception d'un SED après que le dossier a été supprimé du fait de la réception d'un SED X006 de « Suppression d'un participant » ;
- la réception d'un SED après que le dossier a été transféré à un autre participant ;
- la réception d'un SED ne respectant pas la séquence attendue des messages/les règles métier ;
- la réception d'un SED alors que le dossier a le statut « clos » suite à l'échange de SED X001 de « Demande de clôture ».

A noter que d'autres types d'erreurs peuvent également se produire (par exemple, réception d'un type de SED non admis pour le type de dossier, etc.) mais devraient normalement être « bloquées » (administrées) **au niveau du point d'accès (AP)**<sup>1</sup> et ne sont par conséquent pas incluses dans le présent BUC d'exception métier/opérationnelle.

**Fondement juridique :**

SED	Reg. de base n°883/2004	Reg. d'application n°987/2009	
	Article 76	Article 2 §1	Article 2 §2
<a href="#">X050 Exception opérationnelle</a>	✓	✓	✓

<sup>1</sup> Pour une liste complète des erreurs gérées au niveau du point d'accès (AP), se reporter à la section 8 du document relatif à l'interface messagerie des points d'accès EESSI compris dans le Pack Architecture 1.0.

**Glossaire des termes pertinents utilisés dans le sous-processus AD\_BUC\_11\_Subprocess :**

Dénomination de l'acteur	Description
<b>Participant déclencheur</b>	Le participant déclencheur est un acteur (votre application nationale) du processus principal qui reçoit un message métier inopiné/erroné.
<b>Autre participant</b>	L'autre participant est un acteur (une application nationale) qui a envoyé un message métier erroné.

**Scénario :**

Si aucun délai d'attente n'est requis, vous devez compléter un [SED X050](#) « Exception opérationnelle », précisant les motifs pour lever une exception opérationnelle et l'envoyer au participant ayant envoyé le message erroné. L'autre participant reçoit le SED X050, il saisit la nature de l'erreur métier/opérationnelle et va être en mesure de réagir en conséquence sur la base des informations communiquées dans le SED X050.

**Scénarios alternatifs :**

Si un délai d'attente est requis, vous devez attendre 24 heures. Si la situation n'a pas été corrigée au moyen d'un évènement de rectification au bout de 24 heures, vous devez envoyer un SED X050 comme prévu dans le scénario nominal.

**Contraintes :**

- Les participants actifs sont les participants définis dans le processus principal (parent) qui a invoqué le présent sous-processus.

**Processus métier :**

